Image not found or type unknown

3eme titre de séjour de 10ans

Par **Commissaire Ludmila**, le **04/12/2018** à **09:35**

Bonjour
Ça fait 5 mois ma mère de 80 ans attends son 3eme titre de sejour de 10ans.
Le dossier a été déposé à la préfecture(région parisienne)
2 mois avant de la date d'expiration de son 2eme titre de 10ans.2 mois plutard nous avons reçu un coup de téléphone de la préfecture pour venir faire des empreintes et pour amener des photos.Maleureusement,nous avons déménage entre temps en Gironde (suite à une mutation).Amener ma mère a la préfecture a Paris à était compliqué.2 jours plutard j'ai fais le transfér de dossier à la préfecture de Gironde (3 jours avant la date d'expiration de sa carte).Pendant 1 mois je n'avais aucune signe de vie de la préfecture et j'ai insisté par écrite (mail)pour que ma mère a au moins un récépissé. Par le retour de mail elle a été invité de récupérer son recipisse.Son récépissé valable 7 mois à partir de la date de délivrance. 3 mois sont déjà passés. J'ai peur d'avoir une piège dans l'histoire,car son troisième titre de séjour logiquement a été déjà valide par la préfecture de Paris.Il lui manque que des empreintes et photo pour fabriquer la carte.Je ne comprend pas pourquoi a Bordeaux ils ont besoin autant du temps ?Le delais-2mois.En tout il est passé déjà 5 mois(3 à Bordeau).Est ce que il y a une piège qq part?Est ce que il faut mieux voir avec un avocat pour ecrir une lettre au préfet ?merci infiniment de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés